

# Tirage au sort pour le concours dans le cadre du jeu-concours France Alumni Hongrie

**Dans le cadre du développement du réseau France Alumni Hongrie, l'Institut français de Budapest organise un concours à destination des nouveaux inscrits sur le site (<https://www.francealumni.fr/fr/poste/hongrie/>) dédié aux personnes ayant effectué une partie ou la totalité de leurs études en France, ou en lien avec la France (anciens élèves du Lycée français de Budapest, des classes bilingues en Hongrie, anciens élèves des formations délocalisées en Hongrie, doubles-diplômes...).**

## Qui peut participer ?

**Toute personne nouvelle qui s'inscrirait sur le site France Alumni Hongrie et activerait son profil sur la page dédiée du site France Alumni Hongrie entre le 20 novembre 2017 et le 18 décembre 2017 à 12h00.**

## Comment participer ?

1. Rendez-vous sur le site France Alumni Hongrie
2. Dans la rubrique inscription, remplissez les informations nécessaires afin de devenir membre, et validez votre inscription.

**Les résultats du tirage au sort seront annoncés sur le site de France Alumni Hongrie <https://www.francealumni.fr/fr/poste/hongrie/> le 18 décembre à 17 h après un tirage au sort parmi les personnes ayant créé un nouveau profil.**

## Prix à gagner :

1 billet d'avion A/R Budapest-Paris-Budapest pour deux personnes (pour un montant total maximal de 180 000 HUF).

## **Règlement du concours:**

### **Article 1 : Accès au tirage au sort et modalités d'attribution des prix**

Le concours est hébergé sur le site de France Alumni Hongrie, un tirage au sort sera effectué **parmi les nouvelles personnes s'étant inscrites en ligne sur le site France Alumni Hongrie (entre le 20 novembre et le 18 décembre 2017 à 12h, et ayant renseigné les informations nécessaires à la création de leur profil (indiquant un nombre minimal d'informations : Nom, Prénom, adresse e-mail, situation professionnelle, et au moins un parcours d'études dans un établissement d'enseignement supérieur hongrois ou français).**

**Ce concours est réservé aux personnes de nationalité hongroise, ayant effectué une partie ou la totalité de leurs études en France, ou ayant effectué des études en lien avec la France (anciens élèves du Lycée français de Budapest, des classes bilingues en Hongrie, anciens élèves des formations délocalisées en Hongrie, doubles-diplômes...).**

Les résultats du tirage au sort seront annoncés sur le site le 18 décembre 2017 à 17h.

Le lauréat sera contacté individuellement par mail. En l'absence de réponse avant le 20 décembre à 12h, un nouveau tirage au sort sera effectué.

Les lots ne seront pas interchangeable contre un objet, un service ni contre une quelconque valeur monétaire et ne peuvent pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. La non-acceptation du lot, pour quelque raison que ce soit, n'entraîne aucune contrepartie financière ou autre.

## **Article 2 : Responsabilités de l'organisateur**

L'Institut français de Hongrie se réserve le droit :

- d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le tirage au sort,
- de remplacer le prix gagné par un prix de nature et/ou de valeur équivalente.

Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

L'organisateur du tirage au sort ne saurait également être tenu pour responsable des difficultés éventuelles d'accès ou problèmes techniques du site Campus France Hongrie pour la participation au concours ou de tout événement indépendant de sa volonté (notamment problèmes techniques) empêchant la tenue ou le bon déroulement du tirage au sort.

Il incombe à chaque voyageur de souscrire à une assurance voyage, ainsi qu'à toute autre forme d'assurance. L'institut français décline toute responsabilité en cas de dommages subis par les voyageurs, de nature physique ou morale, et des préjudices en résultant.

## **Article 3 : Prix à gagner**

**1 billet d'avion A/R Budapest-Paris-Budapest pour deux personnes en 2018** (pour un montant total maximal de 180 000 HUF), pour un voyage des deux personnes effectué simultanément, le billet devant être acheté par l'Institut français de Budapest avant le 21 décembre 2017.

Le lauréat s'engage à transmettre aux organisateurs les informations relatives aux deux personnes qui participeront au voyage avant le 21 décembre 2018 à 12h, ainsi que les dates du voyage aller-retour souhaité. Le montant total des deux billets ne pourra excéder 180 000 HUF.

Il incombera à chaque voyageur de souscrire individuellement à une assurance voyage, ainsi qu'à toute autre forme d'assurance (responsabilité civile, santé, rapatriement). L'institut français décline toute responsabilité en cas de dommages ou accidents subis par les voyageurs, de nature physique ou morale, et des préjudices en résultant.

## **Article 4 : Application du règlement**

La participation à ce tirage au sort implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités de déroulement du tirage au sort qu'il contient. Il est rappelé que le simple fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

## **Article 5 : Protection des données**

Chaque personne participant au concours, et s'inscrivant par conséquent sur le site France Alumni Hongrie s'engage à accepter les conditions générales d'utilisation de la plateforme France Alumni Hongrie, disponibles ici : <https://www.francealumni.fr/fr/poste/hongrie/statique/conditions-d-utilisation-6999> .